

Introduction aux ultimes dépositions de croyants albigeois.

Les copies Doat ont sauvegardés les registres DDD et GGG des sentences de l'Inquisition de Carcassonne. Ces sentences couvrent les années 1325 à 1327. Parmi celles-ci, nous retrouvons le résumé de quelques dépositions de croyants d'Albi qui ont vus et rencontrés les deux ministres cathares, Raymond Delboc et Raymond Didier, dont il est question dans le Ms. lat. 11847. Ces deux registres attestent que le grand procès de 1299 – 1300, concernant trente-cinq croyants cathares du réseau de l'albigeois, eut des suites. D'autres personnes furent arrêtés, interrogés et condamnés.

Le registre DDD contient le résumé des dépositions de Jean Pays, Jean Delport et Pierre France. Ces personnes n'avaient pas été citées durant le procès, et hormis la famille France, les deux autres familles n'apparaissent pas dans ce procès.

Le résumé de ces trois dépositions ne nous font pas connaître l'année de comparution devant le tribunal inquisitorial. Par contre nous savons que ces personnes virent les deux ministres cathares entre un an et trois ans avant leur déposition. Ces indications nous indiquent qu'ils furent interrogés à la suite des autres, c'est-à-dire dans l'année 1300 ou 1301 et que les faits rapportés se situent vraisemblablement entre 1297 et 1299.

Le registre GGG contient le résumé des dépositions de Bernard Fenasse, Pierre Astruc, Barthélemy Pays et Raymond Garrigue. Les deux premiers ont déposé en février 1324, le troisième en août 1327 et janvier 1328, enfin le dernier en janvier et février 1328. Parmi ces cinq noms de familles, seul la famille Fenasse apparaît dans le procès de 1299 – 1300.

Les dates des dépositions des deux registres sont révélatrices, elles témoignent que les démenés des Albigeois à l'encontre de l'Inquisition et de leur évêque mirent un frein d'arrêt à l'Inquisition pendant une bonne vingtaine d'années. Mais cela indique aussi que l'Inquisition ne lâcha rien et qu'elle reprit son office dès qu'elle le put.

Sur ces troubles d'Albi, le résumé de la déposition de Bernard Fenasse, nous en révèle un peu la teneur. On alla jusqu'à projeter de mettre le feu à l'évêché pour libérer les prisonniers qui étaient détenus dans ses geôles. Il nous apprend également qu'il y eut des règlements de compte.

Apparemment, on a assassiné des bavards, peut-être les délateurs à l'origine du procès.

Mis à part ces indications, ces résumés ne nous apprennent pas grand chose sur le réseau des croyants albigeois, elles sont trop vagues et allusives. Elles ne nous apprennent pas grand chose non plus sur le catharisme hormis une indication extrêmement précieuse sur un point de détail du rite du *melioramentum*. Le notaire a eu la bonne idée de mentionner que les ministres cathares posaient leurs mains sur la tête des croyants pendant leurs genuflexions. Par ailleurs, le résumé de la déposition de Bernard Fenasse nous montre même un trait de la dévotion que les croyants vouaient à leurs ministres. Il nous dit qu'il a embrassé leurs mains à genoux pendant le *melioramentum*. Le geste n'est pas incongru, il est toujours d'usage dans l'église catholique pour les prélats.